



N°13 Avril - Mai - Juin 2021



### → **VOIRIE**

Au lotissement des Pierres Blanches, la pose des bordures est terminée. L'opération d'enrobage est prévue pour le mois d'avril. Les lampadaires ont été choisis et seront installés prochainement.

Dans le quartier de La Courbadière (centre-bourg), le circuit d'eau et d'assainissement était vétuste. Il a été intégralement remis à neuf courant mars ce qui explique la mise en place d'une déviation à l'intérieur du village pendant cette période.

Suite à des vents forts, divers nombreux arbres menaçaient de tomber sur la voie publique. Ils ont été coupés au mois de mars.

À proximité du centre équestre de La Brosse, 4 panneaux de signalisation ont été installés pour inciter les usagers à ralentir.

### → **PATRIMOINE**

La Balme candidate à l'opération « Mon beau village 2021 » ! Le Dauphiné Libéré, Le Progrès et la Région lancent "Mon beau village", un concours inédit qui a pour objectif de mettre en lumière les plus belles communes de notre territoire. Neuf départements participent à cette opération. Ce concours est réservé aux villages de moins de 5 000 habitants des départements couverts par Le Dauphiné Libéré en région Auvergne-Rhône-Alpes (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie) et Le Progrès (Ain, Loire, Haute-Loire et Rhône). La Balme les Grottes est donc une candidate légitime.

Les différentes concertations pour la restauration de la Chapelle ont été lancées. Après une première réunion avec l'Architecte dplg (Service du patrimoine culturel, Direction de la culture et du patrimoine de Grenoble) une rencontre et un premier état des lieux avec les principaux acteurs du département, de la région et du territoire Haut-Rhône Dauphinois a permis de définir la marche à suivre. Il sera nécessaire de travailler sur de nombreux fronts : diagnostique du bâtiment (et modifications éventuelles pour assurer la préservation), état des lieux du mobilier et des œuvres, restauration de chaque objet, des peintures et des bannières. En fonction des travaux et du classement de certaines œuvres, diverses subventions peuvent être accordées. Mais il en faudra davantage pour mener à bien ce projet qui nous tient à cœur.

Certains auront remarqué qu'une des fontaines de La Brosse (rue de Beau Chêne) est arrêtée. Une fuite importante a été constatée, de ce fait, les réparations sont prévues par les employés de la commune ou par une entreprise spécialisée (en fonction de la difficulté de l'intervention).

### → **ENVIRONNEMENT**

L'opération composteurs est un succès. Près de 60 Balmolans ont retourné leur bon de réservation. Le SMND, qui doit nous les fournir, fait face à une pénurie ce qui nous oblige à clôturer les commandes en avance. Trente composteurs seront livrés à la date initiale, soit le samedi 24 avril. Pour les trente autres réservations, le SMND a spécialement commandé de nouveaux composteurs qui seront cette fois distribués le samedi 12 juin, toujours Place de la mairie. Chaque personne qui a réservé son composteur jusqu'à aujourd'hui sera prévenue par courrier de la date à laquelle elle pourra le réceptionner (22 avril ou 12 juin, l'attribution se fera par ordre alphabétique).

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Pour signaler sa présence, voici la plateforme de signalement en ligne : <https://www.frelonsasiatiques.fr>. Des infos complémentaires sont à consulter sur le site de la Mairie de la Balme.

### **→ GROTTES**

Avec regret, le début de saison prévu initialement le 27 mars est repoussé à une date ultérieure. Comme tous les établissements recevant du public et les sites touristiques, nous ne sommes pas autorisés à ouvrir. Croisons les doigts pour une reprise d'activité au plus vite.

**B**outique des Grottes : à l'heure où nous écrivons ces lignes, elle reste ouverte ! Profitez-en pour découvrir la nouvelle collection d'objets souvenirs et préparer des cadeaux originaux (fête des mères et des pères, anniversaires). Notez que le protocole sanitaire est identique à tous les commerces : masque obligatoire, distances physiques exigées. Attention l'ouverture peut être remise en question en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

**L'**équipe des Grottes vient d'accueillir M. Eddie Ciobotariu, Adjoint chargé de la promotion et communication. Il remplace M. Gregory Vacher. Bienvenue à lui.

### **→ ÉCOLE**

**U**n nouveau panneau d'information dynamique sera installé sur le parking de l'école. La commune en aura donc 3 au total pour relayer les informations de notre village.

### **→ LE POINT SUR LA VACCINATION**

**D**orénavant ce sont toutes les personnes de plus de 70 ans qui peuvent se faire vacciner et donc s'inscrire directement au centre médical de Montalieu. Nous vous conseillons de vous déplacer directement pour avoir un rendez-vous.

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE (MSP)

12 rue du Besset

38390 Montalieu -Vercieu

### **→BUDGET 2021**

**L**undi 29 mars, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget de l'année 2021. Cette étape permet d'entamer les travaux prévus au cours du mandat : réfection du mur d'enceinte du Parc du 24 août, sécurisation du lotissement des Chaumes, lancement des études pour la rénovation de la salle des Fêtes, réfection d'un certain nombre de chemins sur l'ensemble de la commune, bus scolaire, réalisation du dossier de restauration de la Chapelle...

### **→EN BREF**

**E**n raison du décalage du couvre-feu, les horaires de la déchèterie reviennent à la normale, soit : Lundi : 13h30-18h, mardi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h, samedi : 8h30-12h et 13h30-18h. Dans le même registre, les horaires de la mairie et de l'agence postale sont désormais les suivants : Lundi : 14h30-17h45, mardi : 9h-12h, jeudi : 9h-12h, vendredi : 14h45-19h. Bien sûr, la situation peut être amenée à évoluer en fonction des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire.

**N**ous vous rappelons que si vous constatez que des chiens ou des chats divaguent, il est possible de se rapprocher de la Mairie. Un contrat a été passé avec la société **XXXXXX** qui a la charge de recueillir les animaux égarés sur notre commune.

[www.labalmelesgrottes.com](http://www.labalmelesgrottes.com)

 Mairie de la Balme les Grottes